PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE *Liberté Égalité Fraternité*	**PLAN REGIONAL D'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (PRITH)** **Projets territoriaux de la Haute-Garonne et de l'Hérault**	PRITH OCCITANIE Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Intitulé de l'action	• **Maintien dans l'emploi des travailleurs indépendants en situation de handicap (TIH) via le développement du chiffre d'affaire et l'adaptation de la situation de travail** • **Accompagnement de porteurs de projet en situation de handicap à la création de leur emploi d'indépendant (création d'entreprise)**
Contact – Interlocuteur de l'action (nom – STRUCTURE) Courriel : N° Téléphone :	*Elodie PROSPERI* *Linklusion* *elodie.prosperi@linklusion.fr* *0620217655*
Descriptif action – Réalisations attendues	• Faciliter l'accès des indépendants et porteurs de projet en situation de handicap aux mécanismes de compensation du handicap : les TIH ont besoin que les dispositifs de compensation du handicap soient mieux connus et se développent en s'adaptant au contexte actuel (notamment à l'essor du numérique). Aujourd'hui, la plupart des étapes de ce parcours d'accès à la compensation du handicap sont complexes et souvent difficilement réalisables de façon autonome par les travailleurs handicapés. S'il est difficile de trouver des prestataires de services adaptés, c'est surtout dans les premières étapes d'identification du besoin et de démarches d'obtention d'aides que le parcours nécessite un réel accompagnement. Le parcours d'accès aux aides et au financement est long, complexe et varie selon les spécificités du profil demandeur (que ce soit par la nature de son handicap ou par la nature de son activité). Or c'est justement l'activation des différents mécanismes de compensation du handicap qui facilite in fine le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés grâce à l'aménagement de leurs situations de travail. *Cette action sera menée par des entretiens individuels avec les TIH ainsi que les équipes du maintien dans l'emploi (Cap Emploi).* • Compenser le handicap des travailleurs indépendants ou porteurs de projet en situation de handicap : les dossiers d'adaptation de poste de la situation de travail sont généralement longs à constituer / instruire car les situations de handicap et de travail des indépendants sont uniques. Dans l'attente de leur instruction /

	validation, les indépendants ont souvent besoin de compensation immédiate (ex. réalisation d'une plaquette commerciale pour un indépendant non voyant). *Cette action sera menée par des entretiens individuels avec les TIH.* • <u>Développer les compétences entrepreneuriales</u> : former les porteurs de projet et indépendants en situation de handicap sur des thématiques à la croisée des problématiques handicap / entrepreneuriat (ex. attestation de déductibilité, statuts juridiques et handicap, parler de son handicap en prospection commerciale, devenir TIH : les questions à se poser, devenir TIH : les étapes pour lancer son activité, les aides financières pour les TIH, TIH et protection sociale, etc.). *Cette action sera menée par des séances collectives avec les TIH en présentiel et en visio.* • <u>Echanger sur les problématiques liées à la situation de handicap dans la vie d'un indépendant</u> : l'étude ENATIH, première grande Etude Nationale sur les Travailleurs Indépendants Handicapés, met en avant un manque de réseau personnel et professionnel, voire un isolement des TIH. Au travers de séances collectives en visio ou en présentielles, l'enjeu sera de connecter les TIH entre eux pour qu'ils échangent sur leur situation professionnelle et personnelle et notamment aux impacts du handicap dans leur quotidien d'entrepreneurs. *Cette action sera menée par des séances collectives avec les TIH en présentiel et en visio.*
Objectifs visés	- 60% de sorties vers un emploi durable, c'est-à-dire une pérennisation de l'entreprise ou une réorientation vers le salariat - 10% de création d'entreprise
Périmètre couvert (territoire, public(s) cibles, volumétrie)	• Hérault (34) : 20 porteurs de projets ou travailleurs indépendants en situation de handicap • Haute-Garonne (31) : 20 porteurs de projets ou travailleurs indépendants en situation de handicap
Principaux acteurs concernés et/ou porteur de projet	• Les porteurs de projet et Travailleurs Indépendants en situation de handicap accompagnés dans le programme TIH-Booster • Les équipes du maintien dans l'emploi des Cap Emploi 31 et 34
Partenaires associés	• Principaux orienteurs : Pôle Emploi 31 et 34, Cap Emploi 31 et 34, CHU de Montpellier, Face Grand Toulouse, etc.

	• Co-financeurs : DDETS de l'Hérault et de la Haute-Garonne
Calendrier Prévisionnel Dates de début / fin du projet	• 01/01/2023 au 31/12/2023
Budget prévisionnel et cofinancement	• Financement de 187 110 € sur l'année 2023 : ○ DDETS de l'Hérault : 93 555 € ○ DDETS de la Haute-Garonne : 93 555 €
Demande de financement au titre du PRITH 2023	• **40 000 € avec une répartition a priori égalitaire :** ○ **20 000 € sur le département de l'Hérault** ○ **20 000 € sur le département de la Haute-Garonne**
Orientation de référence du PRITH Occitanie	Orientation 2 : diversification des parcours Orientation n°3 : Maintien dans l'emploi / Diversification profess